



CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL 06

SAISON 2022-2023

TOUR 4 : Samedi 15 et Dimanche 16 Octobre 2022

SAMEDI 15 OCTOBRE 2022

Lieu : Gymnase DESCAZES à ROQUEBRUNE CAP MARTIN

JUGE ARBITRE : Marc Sainmont (06.84.01.16.99)

BENJAMINS ET POUSSINS : Appel à 9h00 - Début à 9h30
JUNIORS : Appel à 13h00 - Début à 13h30

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

MINIMES : Appel à 9H00 - Début à 9h30
CADETS : Appel à 13h30 - Début à 14h00

DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

ELITE MESSIEURS D1 D2 D3 : Appel à 9H00 - Début à 9h30

Lieu : Gymnase OLYMPIE à MANDELIEU - Avenue Des Anciens Combattants

JUGE ARBITRE : Michel VASSALO (06.20.05.67.48) assisté de Michel Ivens

ELITE MESSIEURS D4 D5 D6 : Appel à 9H00 - Début à 9h30

POINTAGE :

PRESENTATION OBLIGATOIRE DE L'ATTESTATION DE LICENCE OU DE LA PREUVE DE LA LICENCIATION PAR UN MOYEN INFORMATIQUE ou d'une Pièce d'identité et du Certificat Médical de l'année en cours (OBLIGATOIRE pour JOUER).

EN CAS D'EMPECHEMENT OU DE FORFAIT DE DERNIERE HEURE :

Prévenir au plus tôt le responsable du Critérium Fédéral Départemental Yves BERNIER (06.28.19.50.46). ou le Juge Arbitre concerné. Un justificatif devra être envoyé dans les 8 jours qui suivent.

RAPPEL : Toute absence non justifiée par un document entraîne l'élimination et une amende de 20 euros. Toute absence excusée entraîne la descente d'une division et une élimination après 2 absences excusées.

LE COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

Adresse mail Responsable : bernier_yves@orange.fr

CDAM-CF2022-2023-Convocation tour1.docx